

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le mardi 21 janvier 2025 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Michel Bélisle et Jonathan Gamelin, sous la présidence de monsieur le maire, André Descôteaux.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Le conseiller Jean Précourt est absent.

**NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 11**

**01. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2025-01-01**

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté :

Ouverture de la séance ;

01. Adoption de l'ordre du jour ;
02. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2024;
03. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 16 décembre 2024 – Budget 2025 et PTI ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 16 décembre 2024 – avis de motion règlement de taxation 2025 ;
05. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 19 décembre 2024 – adoption du règlement de taxation 2025, etc. ;
06. Adoption des comptes payés et à payer ;  
Période de questions ;

**LÉGISLATION**

---

07. Dépôt des déclarations pécuniaires des élus municipaux
08. Modification à la résolution 2024-12-393 - attribution des responsabilités des membres du conseil

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

09. Remboursement taxes pour les déchets commerciaux au matricule 5803 16 2241 – 2022-2025
10. Remboursement taxes pour les déchets commerciaux au matricule 5803 16 8613 – 2024-2025
11. Autorisation de paiement à la firme groupe TCJ – dossier règlement d'emprunt, règlement de gestion contractuelle pour la TECQ, relation de travail
12. Renouvellement adhésion ADMQ 2025 – directrice générale
13. Formation ADMQ « démystifications du rôle de greffier » - pour la directrice générale
14. Remboursement taxes foncières au matricule 5504-46-3495 (66, rg de l'île)
15. Autorisation paiement RDL rapport de mission de procédures PRABAM
16. Autorisation de paiement GRAFFIK ART pour la préparation et l'impression du journal le PIERREPONT d'octobre 2024
17. Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même entrepreneur lorsque l'ensemble de ses contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

18. Autorisation de paiement à la SPAD – 1<sup>er</sup> versement pour l'année 2025

## **SÉCURITÉ INCENDIE**

---

19. Schéma de couverture de risques – adoption du rapport annuel d’activités de 2024

## **SÉCURITÉ CIVILE**

---

20. Glissement de terrain rang Haut-de-la-Rivière – acquisition terrain
21. Mandat à Techni-Consultant inc. – dossier glissement terrain rg Haut-de-la-Rivière
22. Demande d’autorisation CPTAQ – glissement de terrain rang Haut-de-la-Rivière
23. Autorisation de paiement à la firme *Tetra Tech QI inc.* - Travaux de stabilisation des berges du rang de l’Île - Glissement de terrain 1<sup>er</sup> novembre 2022 ;

## **VOIRIE MUNICIPALE**

---

24. Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local – compensation aux municipalités
25. Abrogation de la résolution 2024-10-303

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

---

26. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François - adoption du budget 2025
27. Autorisation de paiement SIMO – vérification équipements mesure de débit
28. Autorisation de paiement à la firme Techni-Consultant inc. - modélisation hydraulique du réseau d’eau potable secteur Notre-Dame

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

29. Office d’Habitation Nicolet-Yamaska - adoption du budget 2025
30. Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2025 - résolution d’appui

## **AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

31. Résolution pour améliorer le déploiement de la couverture cellulaire

## **LOISIRS ET CULTURE**

---

32. Acceptation du montage financier du parc Martel dans le cadre des projets locaux de vitalisation du volet 4 du fonds des régions et des ruralités
33. Autorisation paiement Centre d’action bénévole du Lac St-Pierre – aide financière 2025
34. Autorisation de paiement Vélo sur la rivière 2024
35. Proclamer le mois d’avril 2025 le mois de l’autisme
36. Nomination des représentants des bibliothèques

- 
37. Affaires nouvelles
  38. Documents déposés
  39. Rapport des rencontres des élus durant le mois  
Période de questions
  40. Levée de l’assemblée.

## **02. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2024**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire du 11 décembre 2024*, la secrétaire d’assemblée est dispensée d’en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-02**

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire du 11 décembre 2024*.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024 – BUDGET ET PTI 2025**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 16 décembre 2024*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

**2025-01-03**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 16 décembre 2024*.

**04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024 – AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXATION**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 16 décembre 2024*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

**2025-01-04**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 16 décembre 2024*.

**05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 – RÈGLEMENT DE TAXATION 2025**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 19 décembre 2024*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

**2025-01-05**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 19 décembre 2024*.

**06. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 31 décembre 2024 ;

**2025-01-06**  
Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par le conseiller Michel Bélisle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2024.

---

*Isabelle Tougas*  
*Secrétaire/commis-comptable*

# Municipalité de PIERREVILLE

Conseil du mois de Janvier

ANNÉE 2025

## Liste des comptes

### Déboursés directs

10177	Groupe 132 inc. - Réparation fuite d'eau 106 rang Du Petit-Bois, nettoyage de fossé 42 rang Du Petit-Bois R-2024-12-407-408	4 178,19 \$
10178	CDTEC Calibration inc. - Étalonnage du détecteur de gaz	143,72 \$
Direct	Les Constructions Sammax inc. - 1e déboursé rénovation salle de bain extérieure R-2024-12-426	27 124,71 \$
10179	Les Constructions Sammax inc. - 2e déboursé rénovation salle de bain extérieure R-2024-12-426	54 249,42 \$
10180	Les Constructions Sammax inc. - 3e déboursé rénovation salle de bain extérieure R-2024-12-426	27 124,72 \$
10181	Ministre des finances (Environnement) - Demande d'autorisation stabilisation des berges rang De L'Île	2 205,55 \$
10182	Guignolée Pierreville - Contribution supplémentaire guignolée 2024	1 500,00 \$
Direct	Aqua Data Inc. - Vérification d'éléments et des pressions du réseau d'aqueduc R-2024-11-365	2 069,55 \$
Direct	Excavation des Îles - Enlèvement des bouées	6 093,68 \$
Direct	Pieux Hercule Canada inc. - Plans et devis agrandissement Hôtel de ville	5 691,26 \$
Direct	Les Services EXP inc. - Modification demande d'autorisation site des neiges usées	284,57 \$
Direct	Therrien Couture Jolicoeur - HP Divers dossier R-2024-11-351	2 164,98 \$
Direct	Therrien Couture Jolicoeur - HP Divers dossier R-2024-11-356	589,82 \$
Direct	Cyr Système - Mise en marche enregistreur poste Ally (eaux usées)	179,65 \$
Direct	Cyr Système - Sectionneur 200 amp poste Ally (eaux usées)	2 228,22 \$
Direct	Cyr Système - Installation du sectionneur 200 amp poste Ally (eaux usées)	1 828,10 \$
Direct	Cyr Système - Mise en marche du panneau enregistreur poste Ally (eaux usées)	1 894,93 \$
Direct	Cyr Système - Câblage du panneau enregistreur poste Ally R-2024-10-310	4 566,25 \$
Direct	Stantec - Étude prélèvement assainissement eaux usées secteur ND R-2024-11-367	891,06 \$
Direct	Pluritec - Plan d'ensemble pour le balancement hydraulique R-2024-11-368	1 805,11 \$
Direct	Dominic Desjarlais, avocat - Dossier Hôtel Traversy	3 755,89 \$
	<b>Sous-total des factures déjà payées</b>	<b>150 569,38 \$</b>
	<b><u>Kilométrage, dépenses payées avec salaire</u></b>	
	Isabelle Tougas - Déplacement du mois de décembre 2024	9,53 \$
	Richard Fontaine - Cellulaire de juin à décembre 2024	350,00 \$
	Jérémy Bourbeau - Cellulaire de avril à décembre 2024	400,00 \$
	<b>Sous-total des factures déjà payées</b>	<b>759,53 \$</b>
	<b><u>Prélèvements automatiques</u></b>	
	Aqua Data Inc. -Rinçage des bornes incendies R-2024-12-411	4 848,50 \$
	Bell Canada - Téléphone du mois de novembre 2024	1 563,29 \$
	Pieux Hercule Canada inc. - Plans et devis agrandissement Hôtel de ville R-2024-11-384	632,36 \$
	Hydro-Québec - Électricité du 13 octobre 2024 au 12 novembre 2024	4 131,02 \$
	Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. du mois de décembre 2024	8 992,47 \$
	M.R.C. Nicolet-Yamaska - Routeur	158,52 \$
	Receveur général du Canada - Remise D.A.S. du mois de décembre 2024	4 502,57 \$
	RREMQ - Remise régime de retraite du mois de décembre 2024	3 100,36 \$
	Sogétel - Service Internet du mois de décembre 2024	250,00 \$
	Télus Mobilité #26281673 - Municipalité numérique	86,33 \$
	Telus Mobilité #42516915 - Cellulaire maire, dg, employé	31,90 \$
	Therrien Couture Joli-Cœur - Divers dossier juridique R-2024-12-396	3 381,41 \$

	Visa Desjardins - Vidéo, Microsoft, Zoom, Amazon (jeux loisirs), repas réunion, Cogéco, Itunes, WHC	3 475,16 \$
	Infotech - Banque d'heures 26 hrs R-2024-12-397	3 736,69 \$
	Gestion Écono Plus inc. - Frais mensuel GPS	40,24 \$
	Techni Consultant inc. - Assistance annuelle R-2024-12-415	1 356,71 \$
	Techni Consultant inc. - Assainissement eaux usées ND (Programme Primeau) R-2024-12-414	359,30 \$
	Techni Consultant inc. - Programmation de la TECQ R-2024-12-413	2 242,01 \$
	Techni Consultant inc. - Accompagnement de l'opérationnel aux étangs R-2024-12-416	2 827,24 \$
	Pluritec - Balancement hydraulique et étude préparatoire R-2024-12-410	1 144,52 \$
	Auger Dubord, arpenteurs - Certificat de piquetage rue Rouillard R-2024-12-404	1 149,75 \$
	GXPro conseil SENC - HP en Mécanique et électricité projet agrandissement de l'Hôtel de ville R-2024-11-383	16 414,12 \$
	Vaudreuil Sabrina - Remboursement accessoires pour loisirs R-2024-11-373	108,22 \$
	Le Tiers impartial inc. - Services en relation de travail R-2024-12-401	8 040,20 \$
	<b>Sous-total des factures déjà payées</b>	<b>72 572,89 \$</b>
	<b>Fournisseurs 2024</b>	
10183	Descôteaux André - Déplacements novembre: Nicolet, rencontre EXP, rencontre MRC,	178,17 \$
10183	Descôteaux André - Déplacements décembre: Rencontre (sécurité civile), Nicolet (MRC glissement terrain H-R)	411,40 \$
10183	Suite: GSE Martin Houle, rencontre Claude Hamel, Donald Martel, MRC (Glissement terrain H-R)	- \$
10184	Boisvert Lyne - Déplacements novembre: Pierreville (8x), PRABAM, TECQ, liste DGE, PTI, budget 2025,	576,65 \$
10184	<b>Suite:</b> Éric Champagne, ND (3x) pour avis public signature de registre	- \$
10184	Boisvert Lyne - Dépenses: Eau, pepsi, repas budget élus, piles, encre imprimante	1 013,90 \$
10184	Boisvert Lyne - Déplacements décembre: Pierreville (5x) (budget 2025, aller porter 4 chèques à Drummondville cause de la grève des postes,	577,33 \$
10184	<b>Suite:</b> rencontre citoyen sécurité civile, Glissement terrain rang Du Haut-De-La-Rivière, Problème impression	- \$
10185	Veilleux Geneviève - Subvention Natation (Emy Boucher)	51,00 \$
10185	Veilleux Geneviève - Subvention Hockey (Eden Boucher)	137,50 \$
10186	Buropro - Photocopies et papeterie	354,39 \$
10187	Conseil des Abénakis d'Odanak - Vélo sur la rivière 2024	5 000,00 \$
10188	Dépanneur Pierreville - Essence camions	448,65 \$
10189	Entreprises M&G Gamelin inc. (Ultramar) - Diesel tracteur	117,06 \$
10190	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation décembre 2024	60,00 \$
10191	Garage Pierre Dufresne - Pompe à gaz (Camion Sierra) + bearing de roue	1 896,32 \$
10192	Eurofins Environex - Tests eau potable	660,54 \$
10192	Eurofins Environex - Tests eaux usées	680,08 \$
10193	Logesco - Câble réseau	7,99 \$
10194	Mégaburo - Papeterie	880,27 \$
10195	MRC Nicolet-Yamaska - Service d'inspection municipale, préventionniste	1 260,68 \$
10196	Patrick Morin - Piles, peinture, chaudière, grattoir, bec verseur pour bidon, débouchoir	96,35 \$
10197	Groupe 132 - Travaux d'asphaltage bris d'aqueduc au 106 rang Du Petit-Bois, tête de puisard rue Maurault R-202412-406	12 072,38 \$
10198	Telus - Frais de retard de paiement	7,44 \$
10199	Purolator - Envoi de chèques Dû à la grève des postes	27,95 \$
10200	Régie IAEP Bas Saint-François - Consommation d'eau de décembre 2024	20 819,41 \$
10201	RGMR Bas Saint-François - 12/12 versement de la quote-part 2024	22 235,57 \$
10202/10203	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - Diverses interventions	19 890,49 \$
10204	Réseau Bibio CRSBP - Étiquettes de codes barres	45,71 \$
10205	Rouillard & Frères Métro - Repas bénévole fête de Noël	94,80 \$
10206	Infotech - Enveloppes, compte de taxes	1 940,79 \$
10207	CDEDQ Compteur d'eau du Québec - Plombs à sceller	119,57 \$
10208	ADN communication - Alertes municipales de décembre 2024	54,94 \$
10209	Ricard Manon - Déplacements décembre 2024	190,40 \$

10210	Librairie Poirier - Achat de livres	207,47 \$
10211	Gamelin Mélanie - Subvention natation (Lexie Gamelin-Lajoie)	300,00 \$
	<b>Sous-total des factures à payer</b>	<b>92 415,20 \$</b>
	<b>Fournisseurs 2025</b>	
10212	Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre - Aide financière 2025 <b>R-2024-12-419</b>	5 000,00 \$
10213	Centre du Québec sans fil - Renouvellement frais annuel 2025	120,00 \$
10214	Fédération Québécoise des municipalités (FQM) - Renouvellement cotisation 2025 FQM <b>R-2024-12-394</b>	3 066,64 \$
10215	Ferme Le Petit-Lard Inc. - 3/6 versement déneigement des rues	46 445,59 \$
10216	Maison des Jeunes du Bas Saint-François - Aide financière 2025 <b>R-2024-12-422</b>	5 000,00 \$
10217	Le Lien Maison de la famille - Aide financière 2025 <b>R-2024-11-376</b>	2 000,00 \$
10218	PG Solutions Inc. - Renouvellement contrat d'entretien et soutien des applications <b>R-2024-11-349</b>	1 630,35 \$
10219	Infotech - Renouvellement contrat d'entretien et soutien des applications <b>R-2024-11-348</b>	8 298,90 \$
10220	Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Logiciel Munys (Tableau de bord en gestion municipale) <b>R-2024-11-350</b>	465,65 \$
10221	Fadoq club de Pierreville - Aide financière 2025 <b>R-2024-12-421</b>	3 000,00 \$
10222	Gamelin Yvon - 2/5 versement déneigement du stationnement centre communautaire	869,90 \$
10223	FQM Assurance Inc. - Renouvellement d'assurance 2025 <b>R-2024-11-352</b>	45 397,46 \$
10223	FQM Assurance Inc. - Avenant assurance accident dirigeant, bénévoles <b>R-2024-09-288</b>	490,50 \$
10224	Cercle de fermières Saint-François-Du-Lac - Aide financière 2025 <b>R-2024-12-423</b>	250,00 \$
	<b>Sous-total des factures à payer</b>	<b>122 034,99 \$</b>

<b>Total des factures du mois</b>	<b>438 351,99 \$</b>
-----------------------------------	----------------------

**Fait par Isabelle Tougas, commis comptable**

## PÉRIODE DE QUESTION

### LÉGISLATION

#### 07. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chacun des membres présents dépose séance tenante leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

#### 08. MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2024-12-393 - ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux et de procéder aux modifications qui s'imposent ;

CONSIDÉRANT QUE M. Jean Précourt désire se greffer aux membres du Comité des Ressources Humaines dans le futur ;

CONSIDÉRANT QUE M. Michel Bélisle siégera à la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François en remplacement de M. Jean Précourt et que celui-ci deviendra substitut à l'avenir ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-01-07

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que s'établisse dorénavant comme suit la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux, le tout en remplacement de toutes autres nominations antérieures, à savoir ;

- |                                    |   |  |
|------------------------------------|---|--|
| 1. Voirie et travaux publics       | : | L'ensemble du conseil  |
| 2. Assainissement des eaux         | : | L'ensemble du conseil  |
| 3. Police                          | : | L'ensemble du conseil  |
| 4. Loisirs                         | : | Marie-Pier Guévin-Michaud<br>Josée Bussièrès   |
| 5. Jeux d'eau                      | : | L'ensemble du conseil  |
| 6. Bibliothèque                    | : | Nathalie Traversy<br>Josée Bussièrès   |
| 7. Aménagement et urbanisme        | : | L'ensemble du conseil  |
| 8. Finances                        | : | L'ensemble du conseil  |
| 9. Protection civile et assistance | : | André Descôteaux, maire<br>Jonathan Gamelin (substitut)  |
| 10. Centre communautaire           | : | L'ensemble du conseil  |
| 11. Le personnel                   | : | L'ensemble du conseil  |
| 12. Comité des ressources humaines | : | André Descôteaux, maire<br>Michel Bélisle<br>Marie-Pier Guévin-Michaud<br>Lyne Boisvert, CPA DG<br>Jean Précourt |

Chacun des membres du conseil acceptant leurs nominations respectives séance tenante, entendu que monsieur le maire est toujours d'office membre de chacun des comités ;

De plus, toujours sous la même proposition, il est unanimement résolu par le conseil de nommer comme délégué au sein des organismes auxquels la municipalité adhère les personnes suivantes, le tout en remplacement de toutes nominations antérieures ;

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 13. O.M.H.P.  | : | Nathalie Traversy<br>Josée Bussièrès (substitut)   |
| 14. C.R.S.B.P.  | : | Nathalie Traversy (répondant)<br>Chantal Bellamy (coordonnatrice)<br>Josée Bussièrès (substitut)   |
| 15. Bougie bus  | : | Marie-Pier Guévin-Michaud  |
| 16. Régie I.A.E.P. du Bas-St-François                     | : | André Descôteaux<br>Nathalie Traversy<br>Michel Bélisle (substitut)  |
| 17. Régie I.G.D. du Bas-St-François                       | : | Michel Bélisle<br>Jean Précourt (substitut)  |
| 18. Régie d'incendie Pierreville<br>Saint-François-du-Lac | : | André Descôteaux<br>Marie-Pier Guévin-Michaud  |
| 19. Bouées  | : | L'ensemble du conseil  |
| 20. Vélo sur la rivière                                   | : | Nathalie Traversy<br>Jonathan Gamelin  |
| 21. Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :                |   |  |
|   |   | <u>Membres d'office</u><br>André Descôteaux, maire<br>Michel Bélisle<br>Nathalie Traversy<br>Lyne Boisvert, CPA, directrice générale et greffière-trésorière |
|   |   | <u>Citoyens (nes) de la municipalité</u><br>Nicole Beaulac<br>Serge Gauthier<br>Maurice Vidal  |

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

**09. REMBOURSEMENT TAXES POUR LES DÉCHETS COMMERCIAUX AU MATRICULE 5803 16 2241 – 2022-2025**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a taxé le matricule 5803 16 2241 pour la taxe d'ordure commerciale depuis l'année 2022-2025 alors qu'il payait déjà pour un conteneur ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 2925 du code civil du Québec fait mention que le délai de prescription est fixé à trois ans ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rembourser la taxe des ordures commerciales pour les années 2022 à 2025 pour les montants suivants :

2022 ≈ 315 \$  
2023 ≈ 335 \$  
2024 ≈ 335 \$  
2025 ≈ 335 \$

Pour un total de 1 320 \$

**2025-01-08**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de rembourser à Métro Rouillard un montant de 1 320 \$ pour la taxe d'ordure commerciale des années 2022 à 2025

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Remboursement de taxes » 02 130 00 992*

**10. REMBOURSEMENT TAXES POUR LES DÉCHETS COMMERCIAUX AU MATRICULE 5803 16 8613 – 2024-2025**

CONSIDÉRANT QUE suite à une mise à jour de la MRC une modification a été apportée au matricule 5803 16 8613 concernant la taxe d'ordure résidentielle tel mentionné ci-après

ANNÉE	RAISON	MONTANT
2024	Taxe d'ordure résidentielle	1 340 \$
2025	Taxe d'ordure résidentielle	1 340 \$
Total		2 680 \$

CONSIDÉRANT QU'un montant total de 2 680 \$ est donc dû au matricule 5803 16 8613 pour ces crédits de la taxe d'ordure résidentielle ;

**2025-01-09**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de rembourser à M. Michael Bourgouin un montant de 2 680 \$ pour la taxe d'ordure résidentielle des années 2024 et 2025

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Remboursement de taxes » 02 130 00 992*

**11. AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME GROUPE TCJ – DOSSIER RÈGLEMENT D'EMPRUNT, RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE POUR LA TECQ, RELATION DE TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de divers dossiers soit règlement d'emprunt, règlement de la gestion contractuelle pour la TECQ ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 30 décembre 2024 la facture n° 563192 au montant de 3 625,16 \$ taxes incluses pour les services professionnels et débours encourus de la période se terminant le 15 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE ladite facture se détaille ainsi :

*M<sup>e</sup> Annie Aubé au tarif horaire de 340 \$, pour 7,40 heures de travail ;*

*M<sup>e</sup> Amélie Savard au tarif horaire de 245,00 \$ pour 2,6 heures de travail ;*

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-10**

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture n° 563192 au montant de 3 625,16 \$, taxes comprises à la firme *Groupe TCJ* dans le cadre des dossiers mentionnés ci-haut.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Service Juridiques » 02 130 00 412*

## **12. RENOUELEMENT ADHÉSION ADMQ 2025 – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler la cotisation de la directrice générale envers l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2025 ;

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-11**

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion de la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2025, au coût total de 1 050,70 \$ taxes comprises.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Abonnement et cotisation professionnelle » 02 130 00 494*

## **13. FORMATION ADMQ « DÉMYSTIFICATIONS DU RÔLE DE GREFFIER » - POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre des formations afin de parfaire le travail de la directrice générale et greffière-trésorière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir à sa directrice générale, madame Lyne Boisvert, tous les outils nécessaires afin qu'elle puisse offrir le meilleur travail qui soit ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'embauche de la directrice générale, la Municipalité s'est engagée à lui permettre de participer à toutes les formations de perfectionnement qu'elle jugeait opportunes ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a de l'intérêt pour la formation « Démystification du rôle de greffier » à 385,17 \$ taxes comprises ;

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-12**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser madame Lyne Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Pierreville, à participer à la formation mentionnée ci-haut et ce, au coût de 385,17 \$ taxes comprises.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formations – ADM » 02 130 00 454*

#### **14. REMBOURSEMENT TAXES FONCIÈRES AU MATRICULE 5504-46-3495 (66, RG DE L'ÎLE)**

CONSIDÉRANT QUE le 1<sup>er</sup> novembre 2022, un glissement de terrain est survenu dans le rang de l'Île à Pierreville, obligeant l'évacuation de madame Nicole Dupuis qui réside au 66, rang de l'Île ;

CONSIDÉRANT QUE depuis son évacuation en novembre 2022, madame Dupuis n'a jamais réintégré son domicile ;

CONSIDÉRANT QUE le compte de taxes lié à la résidence du 66, rang de l'île pour l'année 2025 se solde à un montant de 1 629,36 \$ ce qui inclus les taxes sur la valeur foncière ainsi que les taxes relatives à la tarification pour les services municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris la décision de créditer le solde complet du compte de taxes municipales du matricule 5504 46 3495, à savoir :

<b>MATRICULE 5504 46 3495</b>	
Taxes foncières 2025	1 322,09 \$
Assainis ensemble 2025 Reg 002-2021 2025	20,79 \$
Écocentre 2025	21,50 \$
Taxes insectes 2025	65,48 \$
Entretien aqueduc 2025	32,00 \$ \$
Ordures résidentielles 2025	167,50 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 629,36 \$</b>

CONSIDÉRANT QUE ces crédits représentent un montant total de 1 629,36 \$ ;

**2025-01-13**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un crédit ou un remboursement du solde du compte de taxes municipales pour le matricule 5504 46 3495 pour l'année 2025, pour une somme de 1 629,36 \$ ;

QUE les intérêts liés à ce compte soient annulés.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Remboursement de taxes » 02 130 00 992*

#### **15. AUTORISATION PAIEMENT RDL RAPPORT DE MISSION DE PROCÉDURES PRABAM**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) la Municipalité a mandaté la firme Groupe RDL par la résolution 2024-11-347 pour la confection du rapport de mission de procédures convenues exigé par le MAMH ;

CONSIDÉRANT QUE la facture no FD00001790 de 2 276,51 \$ taxes comprises, émise le 28 décembre 2024 par la firme comptable pour les services rendus ;

2025-01-14

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement de la facture no FD00001790 de 2 276,51 \$ taxes comprises à la firme comptable *Groupe RDL Drummondville SENCRL* pour le service de confection du rapport de mission.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Comptabilité et vérification » 02 130 00 413*

**16. AUTORISATION DE PAIEMENT GRAFFIK ART POUR LA PRÉPARATION ET L’IMPRESSION DU JOURNAL LE PIERREPONT D’OCTOBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2024-10-300, mandatait l’entreprise Graffik Art pour le montage et l’impression du journal municipal Le Pierrepont ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture numéro 8019 au montant de 2 931,86 \$ soit 1 500 \$ pour l’infographie et le montage du journal et 1 050 \$ pour l’impression de 700 exemplaires distribués dans les présentoirs ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

2025-01-15

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement au montant de 2 931,86 \$ taxes comprises à l’entreprise Graffik Art pour les services rendus.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « HP Impression Graffik Art » 02 130 03 414*

**17. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ AVEC UN MÊME ENTREPRENEUR LORSQUE L’ENSEMBLE DE SES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$**

CONSIDÉRANT QU’en vertu du Code municipal, la Municipalité doit publier chaque année la liste des entrepreneurs ayant obtenu des contrats de 2 000 \$ et plus pour un montant total de plus de 25 000 \$ au cours du dernier exercice financier complet, tel que décrit dans la liste ici-bas :

<b>DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ AVEC UN MÊME ENTREPRENEUR LORSQUE L’ENSEMBLE DE SES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$</b>		
<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
9009-2461 QUÉBEC INC.	Réfection toiture du garage	<b>24 643,37 \$</b>
CENTRE DU PONCEAU COURVAL INC	Divers ponceaux	<b>34 846,62 \$</b>
CONSTRUCTION ET PAVAGE BOISVERT	Décompte #1	423 437,34 \$
	Crédit pour bris borne fontaine lors des travaux	(3 918,29 \$)
	<b>TOTAL :</b>	<b>419 519,05 \$</b>
ÉRIC CHAMPAGNE ARCHITECTE INC.	HP - Plan d'agrandissement HV	8 048,25 \$
	Cahier des charges, devis, plans - Hôtel de ville	80 769,94 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>88 818,19 \$</b>
EXCAVATION MC BM INC.	Pavage rue Descheneaux - Retenue contrat	<b>52 103,29 \$</b>
FERME LE PETIT LARD INC	3/6 versement déneigement 2023-2024	46 445,59 \$
	4/6 versement déneigement 2023-2024	46 445,59 \$
	5/6 versement déneigement 2023-2024	46 445,59 \$

	6/6 versement déneigement 2023-2024 - (30% retenue)	32 511,91 \$
	Retenue 30% déneigement des rues	13 933,68 \$
	1/6 versement déneigement 2024-2025	46 445,59 \$
	2/6 versement déneigement 2024-2025	46 445,59 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>278 673,54 \$</b>
GROUPE 132 INC.	Réfection du chemin de détour Charles Courchesne	12 566,77 \$
	Nettoyage de fossé rang Sainte-Anne	2 630,06 \$
	Réparation d'asphaltage nids de poule	13 426,09 \$
	Réparation d'asphaltage nids de poule	4 325,36 \$
	Excavation entrée d'eau 28-30 Daneau	2 069,55 \$
	Pavage ponceau 5 rang Courchesne	8 968,05 \$
	Pavage ponceau 43 rang Saint-Joseph	7 243,43 \$
	Excavation ponceau 39 Saint-Joseph	6 783,53 \$
	Asphaltage ponceau 39 rang Saint-Joseph	2 069,55 \$
	Excavation ponceau rang Courchesne	8 278,20 \$
	Asphaltage ponceau rang Courchesne	2 299,50 \$
	Asphaltage rue Rouillard	24 286,17 \$
	Asphalte rue Rouillard	7 419,34 \$
	Resurfacement de 3 puisards	4 265,57 \$
	Réparation de 2 têtes de puisard rue Maurault	8 853,08 \$
Réparation fuite eau 106 Petit-Bois	3 034,19 \$	
	<b>TOTAL :</b>	<b>118 518,44 \$</b>
GROUPE RDL DRUMMONDVILLE SENCRL	Audits des livres comptable exercice 2023	<b>25 179,53 \$</b>
GXPRO CONSEIL	75% plans et devis - Agrandissement Hôtel de ville	34 341,60 \$
	25% plans et devis - Agrandis Hôtel de ville + avenant	16 414,12 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>50 755,72 \$</b>
LES CONSTRUCTIONS SAMMAX INC.	25% rénovation toilette publique	27 124,71 \$
	50% rénovation toilette publique	54 249,42 \$
	25 % final rénovation toilette publique	27 124,72 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>108 498,85 \$</b>
PAYSAGEMENT PRÉCOURT INC.	1/3 versement pelouse	3 210,00 \$
	1/3 versement horticulteur	5 940,38 \$
	2/3 versement pelouse	3 210,00 \$
	2/3 versement horticulteur	5 940,38 \$
	3/3 versement pelouse	3 210,00 \$
	3/3 versement horticulteur	5 940,37 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>27 451,14 \$</b>
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS DU LAC	1/4 versement arrosage des mouches noires	24 386,76 \$
	2/4 versement arrosage des mouches noires	24 386,76 \$
	3/4 versement arrosage des mouches noires	24 386,76 \$
	4/4 versement arrosage des mouches noires	8 128,92 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>81 289,20 \$</b>
PLURITEC LTÉE	HP - Études et coordination Balancement Hydraulique	33 153,56 \$
	Eau potable - Cahier de rinçage	18 499,48 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>51 653,04 \$</b>
STANTEC EXPERTS CONSEILS LTÉE	Étude capacité résiduelle étangs et poste pompage	2 528,30 \$
	HP étude capacité résiduelle étangs	2 528,30 \$
	HP étude capacité résiduelle étangs	5 056,60 \$
	HP étude préliminaire assainissement	2 471,96 \$
	HP étude préliminaire assainissement	2 673,17 \$
	Étude préliminaire eaux usées	4 455,28 \$
	Étude assainissement eaux usées	4 512,77 \$
	Étude de capacité résiduelle des étangs	2 528,30 \$
	Étude préliminaire pour l'assainissement des eaux usées	5 231,36 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>31 986,04 \$</b>
TETRA TECH QI INC.	HP - Travaux stabilisation des berges - rang De L'Ile	52 882,76 \$
	Stabilisation des berges rang De L'Ile	8 950,80 \$
	HP - Stabilisation des berges rang De L'Ile	3 288,29 \$
	HP - Stabilisation des berges - Rang De L'Ile	44 545,63 \$
	HP - Stabilisation des berges rang De L'Ile	9 335,98 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>119 003,46 \$</b>

2025-01-16

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
Appuyé par le conseiller Michel Bélisle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la présente liste déposée par la directrice générale.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

#### **18. AUTORISATION DE PAIEMENT À LA SPAD – 1<sup>er</sup> VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2021-12-456 mandate la SPAD afin d'effectuer le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité pour une période de quatre (4) ans ;

CONSIDÉRANT QUE l'application de l'entente en est à sa 4<sup>e</sup> année ;

CONSIDÉRANT QUE la facture no 3112 de 4 808,14 \$ taxes comprises, émise le 6 janvier 2025 par la SPAD pour le 1<sup>er</sup> versement de l'année 2025 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025 ;

2025-01-17

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin  
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture no 3112 de 4 808,14 \$ taxes comprises à la Société protectrice des animaux de Drummond pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « SPAD » 02 290 00 451*

### **SÉCURITÉ INCENDIE**

---

#### **19. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE 2024**

CONSIDÉRANT QUE le préventionniste de la MRC de Nicolet-Yamaska, monsieur Martin Houle, demande à la municipalité de Pierreville de remplir le formulaire du rapport annuel d'activités de 2024 pour le schéma de couverture de risques incendie;

CONSIDÉRANT QUE le préventionniste demande que le rapport d'activités soit adopté par une résolution du conseil municipal de Pierreville ;

2025-01-18

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter et de déposer le rapport annuel d'activités 2024 sur le schéma de couverture de risques incendie à la MRC de Nicolet-Yamaska.

## SÉCURITÉ CIVILE

---

### **20. GLISSEMENT DE TERRAIN RANG HAUT-DE-LA-RIVIÈRE – ACQUISITION TERRAIN**

ATTENDU QUE suite à ses analyses, le Ministère de la Sécurité publique a évalué que les risques associés aux glissements de terrain permettraient au propriétaire d'obtenir une allocation de départ advenant que celui-ci s'engage à céder son terrain à la Municipalité de Pierreville pour la somme nominale de 1 \$ ;

ATTENDU QUE pour recevoir l'aide financière octroyée à des fins d'allocation de départ, la propriétaire de l'immeuble doit obtenir une résolution de la Municipalité de Pierreville précisant que celle-ci s'engage à acquérir le terrain ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à modifier la réglementation de façon à interdire toute construction ou infrastructure sur ce terrain tant que subsistera un danger pour la sécurité des personnes.

EN CONSÉQUENCE,

2025-01-19

Il est proposé par la conseillère Josée Bussières  
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à acquérir le terrain situé au 620, rang du Haut-de-la-Rivière à Pierreville, pour le montant symbolique de 1 \$;

QUE cette acceptation soit conditionnelle à ce qui suit :

a) que le propriétaire procède à la démolition de sa résidence et de ses équipements sanitaires, canalisation privée de branchements et autres, en conformité avec les lois et les règlements applicables ;

b) que le propriétaire procède à la démolition ou au déplacement sur un autre terrain de tous les autres biens situés sur son terrain, y compris leurs fondations ;

c) que le propriétaire procède à l'élimination des fondations résiduelles en conformité avec les lois et les règlements applicables de façon à ce que cette élimination ne constitue pas un risque pour la sécurité des personnes;

d) que l'état du terrain soit jugé acceptable par la Municipalité de Pierreville et qu'il rencontre toutes les conditions édictées par le Ministère de la Sécurité publique;

### **21. MANDAT À TECHNI-CONSULTANT INC. – DOSSIER GLISSEMENT TERRAIN RG HAUT-DE-LA-RIVIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services professionnels de première ligne no 00744, *Projet 2400715 - F-*, reçue de la firme *Techni-Consultant Inc.* en date du 13 janvier 2025 pour le soutien administratif et technique tout au long de l'année 2025 concernant la stabilisation préventive du rang Haut-de-la-Rivière au coût de 5 743,00 \$ taxes comprises ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-01-20

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de services professionnels d'accompagnement no 00744, *Projet 2400715 - F -*, de la firme *Techni-Consultant Inc.* au coût de 5 743,00 \$ taxes comprises.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain rg Haut de la Rivière » 03 310 00 010*

## **22. DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – GLISSEMENT DE TERRAIN RANG HAUT-DE-LA-RIVIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT l'avis technique du ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) du 29 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que cet avis suggère fortement des travaux de stabilisation consistant à un déblai en sommet de talus afin de prévenir l'occurrence d'un glissement fortement rétrogressif de type coulé argileuse ;

CONSIDÉRANT que ces travaux de déblai sont jugés requis afin de garantir la sécurité des lieux à long terme ;

CONSIDÉRANT que si ces travaux ne sont pas réalisés au 15 mars, le ministère recommande l'évacuation des résidences et la fermeture de la route ;

CONSIDÉRANT que la présente demande vise les lots 5 5 744 939 et 5 744 930 ;

CONSIDÉRANT que ces parties de lots se trouvent entre la route et le cours d'eau ;

CONSIDÉRANT qu'ils se trouvent en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (ZPEGT) ;

CONSIDÉRANT la présence de la bande de protection riveraine ;

CONSIDÉRANT le potentiel agricole à protéger sur l'emplacement visé ;

CONSIDÉRANT que si les travaux ne sont pas effectués, il n'est pas recommandé par le ministère de continuer à cultiver ce lot compte tenu du danger potentiel ;

CONSIDÉRANT que l'agriculteur souhaite collaborer dans cette démarche afin de cultiver la plus grande superficie possible suite aux travaux ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'impact en lien avec les odeurs ;

CONSIDÉRANT que cette demande n'affectera pas les activités d'élevages voisines ;

CONSIDÉRANT l'obligation de faire ces correctifs dans la zone agricole ;

CONSIDÉRANT que cette demande ne touche pas l'homogénéité du lot ;

CONSIDÉRANT la nécessité de rétablir la circulation ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura peu d'impact sur les ressources eau et sol ;

CONSIDÉRANT l'obligation de faire cette intervention en urgence à cet endroit précis et nulle part ailleurs ;

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir une route sécuritaire pour le développement économique de la Municipalité et pour les occupants ;

CONSIDÉRANT l'impact d'une route sur le développement socio-économique ;

CONSIDÉRANT la sécurité et la tranquillité d'esprit des citoyens qui habitent les résidences touchées ;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir ;

CONSIDÉRANT l'obligation d'agir ;

CONSIDÉRANT que la MRC est dotée d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;

2025-01-21

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussières  
Appuyée par le conseiller Michel Bélisle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Pierreville appuie la demande dans son processus d'obtention d'une autorisation auprès de la CPTAQ afin qu'elle autorise à réaliser les travaux de stabilisation du talus sur les lots 5 743 229 et 6 548 071 ;

QUE la Municipalité de Pierreville, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), transmette à la CPTAQ tous les documents inhérents à cette demande ;

QUE tous les documents de cette demande fassent partie intégrante de la présente résolution.

**23. AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME TETRA TECH QI INC.  
- TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES DU RANG DE L'ÎLE  
- GLISSEMENT DE TERRAIN 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2023-11-420 octroie le contrat de stabilisation des berges du rang de l'Île à la firme *Tetra Tech QI inc.* pour la somme de 243 724,01 \$ taxes comprises ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2024-07-200 autorise un budget supplémentaire forfaitaire de 4 599 \$ taxes comprises à la firme *Tetra Tech QI inc.* afin qu'elle présente une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT QUE la facture no 60886223 de 9 335,98 \$ taxes comprises, émise le 27 septembre 2024 par la firme *Tetra Tech QI inc.* pour les travaux se terminant au 23 août 2024, se détaille comme suit :

DESCRIPTION	%	Budget	Facturé à ce jour	Facture
1.0 Coordination avec les différents intervenants	90%	7 900 \$	7 110 \$	790 \$
2.0 Collecte de données et détermination des besoins	100%	5 000 \$	5 000 \$	- \$
<b>3.0 - Exigences environnementales</b>				
3.1 Évaluation env. site phase 1 et étude écologique	100%	17 800 \$	17 800 \$	- \$
3.2 Demande accords, autorisation, certificat/permis	85%	24 000 \$	20 400 \$	3 600 \$
<b>4.0 - Préparation et suivi des mandats compl.</b>				
4.1 Étude de potentiel	100%	20 000 \$	20 000 \$	- \$
4.2 Étude géotechnique	0%	1 100 \$	- \$	- \$
4.3 Contrôle qualitatif et de surv. en géotechnique	0%	1 500 \$	- \$	- \$
4.4 Demande CPTAQ		4 000 \$	3 874,50 \$	1 250.75 \$
5.0 P&D préliminaires (90%), estimation de coûts et rapport de conception	100%	23 000 \$	23 000 \$	- \$
6.0 P&D (100%), estimation coût/rapport conception	60%	19 000 \$	11 400 \$	- \$
<b>7.0 - Services durant la construction</b>				
7.1 Visite de l'ingénieur-concepteur		7 000 \$	- \$	- \$
7.2 Réunions de chantier		6 500 \$	- \$	- \$
7.3 Surveillance bureau	0%	27 200 \$	- \$	- \$
7.3.1 Préparation de rapports		3 200 \$	560 \$	- \$
7.4 Surveillance chantier avec résidence		44 280 \$	- \$	- \$
8.0 Plans finaux (tel que construit)	0%	4 500 \$	- \$	- \$
<b>TOTAL</b>		<b>215 980 \$</b>	<b>109 144,50 \$</b>	<b>5 640.75 \$</b>

2025-01-22

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture no 60900667 de 6 485,46 \$ taxes comprises à la firme *Tetra Tech QI inc.*

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain Rg de l'Île » 03 310 00 004*

#### VOIRIE MUNICIPALE

#### 24. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – COMPENSATION AUX MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 119 492,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

2025-01-23

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, QUE la municipalité de Pierreville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## **25. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2024-10-303**

CONSIDÉRANT la demande du citoyen propriétaire du matricule 5207-95-6443 dans le but de réduire la bordure de rue de son entrée de stationnement afin de ne plus la percuter avec son véhicule récréatif lors de procédures de stationnement ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification par le chef d'équipe en développement urbain de la compagnie STANTEC, la conclusion est que la bordure aide et est nécessaire au drainage de la rue ;

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-24**

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'abroger la résolution 2024-10-303.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

---

## **26. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS - ADOPTION DU BUDGET 2025**

CONSIDÉRANT QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François (RGMR) a déposé, le 19 décembre 2024, ses prévisions budgétaires pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé ;

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-25**

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2025 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François d'une somme de 4 650 739 \$, représentant une quote-part de 259 625 \$ pour la Municipalité comparativement à 266 828 \$ pour l'année financière 2024, soit une diminution de 7 203 \$ pour le même service.

## **27. AUTORISATION DE PAIEMENT SIMO – VÉRIFICATION ÉQUIPEMENTS MESURE DE DÉBIT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté la firme SIMO pour la vérification des équipements de mesure de débit ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Techni-Consultant inc. a émis, le 31 décembre 2024, la facture n° 055531 au montant de 1 738,42 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE,

**2025-01-26**

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture n° 055531, au montant de 1 738,42 \$ taxes incluses à la firme SIMO.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Honoraires Professionnels (ING) » 02 414 10 411*

**28. AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME TECHNI-CONSULTANT INC. - MODÉLISATION HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SECTEUR NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de modélisation hydraulique du réseau d'eau potable, la Municipalité a eu recours aux services professionnels d'assistance technique et administrative de la firme *Techni-Consultant Inc.* ;

CONSIDÉRANT QUE la facture no 02635 de 5 971,34 \$ taxes comprises, émise le 5 décembre 2024 par la firme *Techni-Consultant Inc.*, pour la fourniture de services professionnels d'assistance technique et administrative pour la période se terminant le 30 novembre 2024 :

**2025-01-27**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture no 02635 de 5 971,34 \$ taxes comprises à la firme *Techni-Consultant Inc.*

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Services-Génie-Eau jaune » 02 413 00 411*

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

**29. OFFICE D'HABITATION NICOLET-YAMASKA - ADOPTION DU BUDGET 2025**

CONSIDÉRANT QUE l'Office d'habitation Nicolet-Yamaska a déposé ses prévisions budgétaires pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé ;

**2025-01-28**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
Appuyée par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le budget 2025 de l'Office d'habitation Nicolet-Yamaska au montant de 1 818 479 \$ ;

QUE le budget alloué à l'Office d'habitation de la Municipalité de Pierreville est de 459 656 \$. La SHQ contribue pour une somme de 259 467 \$ et la Municipalité de Pierreville pour 28 830 \$, comparativement à 26 605 \$ pour l'année financière 2024, ce qui représente une augmentation de 2 225 \$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970*

**30. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2025 - RÉSOLUTION D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus(es) de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle

de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble » ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-01-29

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la Municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

## **AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **31. RÉSOLUTION POUR AMÉLIORER LE DÉPLOIEMENT DE LA COUVERTURE CELLULAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants;

CONSIDÉRANT QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible;

CONSIDÉRANT QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région;

CONSIDÉRANT QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population;

2025-01-30

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

- D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

## **LOISIRS ET CULTURE**

---

### **32. ACCEPTATION DU MONTAGE FINANCIER DU PARC MARTEL DANS LE CADRE DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION DU VOLET 4 DU FONDS DES RÉGIONS ET DES RURALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville avait signé un protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales dans le cadre d'une aide financière relative à des projets locaux de vitalisation du Volet 4 du Fonds des régions et des ruralités pour le Parc Martel ;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux sont en accord avec les dépenses à réalisés dans le Parc Martel ;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux demandent au Ministère des Affaires municipales un avenant concernant la date de fin de projet pour la réalisation des travaux restants dans le Parc Martel ;

2025-01-31

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le budget des dépenses à effectuer dans le Parc Martel dans le cadre de l'aide financière relative à des projets locaux de vitalisation du Volet 4 du Fonds des régions et des ruralités

QUE la Municipalité a jusqu'au 29 septembre 2025 soit la date maximale à laquelle le projet du Parc Martel doit être complété.

### **33. AUTORISATION PAIEMENT CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE DU LAC ST-PIERRE – AIDE FINANCIÈRE 2025**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2024-12-419 accorde une aide financière de 5 000 \$ au Centre d’Action Bénévole du Lac Saint-Pierre pour l’année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme offre un lieu de rencontre et de vie communautaire, des activités, des ateliers ainsi que des services pour toutes les familles ;

CONSIDÉRANT QUE l’organisme a fourni ses états financiers 2024 à la Municipalité ;

**2025-01-32**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement de 5 000 \$, en guise d’aide financière au Centre d’Action Bénévole du Lac Saint-Pierre pour l’année 2025.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Centre d’action bénévole » 02 701 93 991*

### **34. AUTORISATION DE PAIEMENT VÉLO SUR LA RIVIÈRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des Abénakis d’Odanak s’occupe de la gestion Vélo sur la rivière ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l’activité Vélo sur la rivière est de 5 000 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE la facture IN19671 de 5 000 \$ émit par le Conseil des Abénakis d’Odanak le 1<sup>er</sup> novembre 2024 pour la saison 2024 de Vélo sur la rivière ;

**2025-01-33**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
Appuyée par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement de la facture IN19671 au montant de 5 000 \$ au Conseil des Abénakis d’Odanak pour la saison 2024.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention Vélo sur Rivière » 02 701 98 990*

### **35. PROCLAMER LE MOIS D’AVRIL 2025 LE MOIS DE L’AUTISME**

CONSIDÉRANT QUE le 2 avril a été déclaré Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme par l’assemblée générale des Nations Unies et que le mois d’avril est déclaré comme étant le mois de l’autisme au Québec depuis 1984 ;

CONSIDÉRANT QU’encore de nos jours, les personnes autistes et leur famille doivent concilier avec plusieurs préjugés et jugements qui nuisent à leur inclusion alors que plusieurs d’entre elles auraient tout à fait les capacités de prendre une part active à la société ;

CONSIDÉRANT QU’informer et sensibiliser la communauté aux caractéristiques très variables de l’autisme ainsi qu’aux bons comportements à mettre en place pour accueillir interagir et intervenir

avec une personne ayant un diagnostic du trouble du spectre de l'autisme es la clé pour une société plus ouverte à la différence et pleinement inclusive ;

CONSIDÉRANT QU'un enfant sur 66 âgé entre cinq (5) et dix-sept (17) ans recevra un diagnostic d'autisme au Québec et que présentement, la prévalence de l'autisme est estimée à 1,5 % dans la population québécoise ;

**2025-01-34** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de proclamer le mois d'avril comme étant le mois de sensibilisation à l'autisme et d'inviter les citoyennes et les citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que les personnes autistes soient pleinement incluses et respectées dans leur milieu de vie.

### **36. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES BIBLIOTHÈQUES**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, la Municipalité doit réinscrire ses deux (2) représentantes officielles au Réseau Biblio ;

**2025-01-35** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renommer la conseillère municipale, madame Nathalie Traversy, ainsi que la responsable de la bibliothèque Jean-Luc Précourt, madame Chantal Bellamy comme représentantes de la Municipalité auprès de Réseau Biblio.

### **37. AFFAIRES NOUVELLES**

### **38. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

#### **1. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS**

- a. Rapport récupération mois de décembre 7,02 tm pour le résidentiel et 3,83 tm pour le commercial

### **39. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Michel Bélisle et Jonathan Gamelin, ainsi que monsieur le maire André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

### **40. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2025-01-36** Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h03.

---

*André Descôteaux*  
Maire

---

*Lyne Boisvert, CPA*  
Directrice générale/  
greffière/trésorière